

ANNEXE 1 : FICHE SYNTHETIQUE

PROJET D'AMENAGEMENT NUMERIQUE DU DEPARTEMENT DE L'INDRE

TERRITOIRE

Pop. : 230.175 M (70 % en zone non conventionnée) *Densité* : 35 hab/km² (moyenne nat. : 114)

Nb d'entreprises de plus de 20 salariés : 651 (au sens INSEE CENT1)

Part de résidences secondaires : 10,5 % (valeur INSEE 2009)

Taux FSN : 51,4 % *Plafond FSN* : 511 €

Lignes ADSL dégroupées : 48,9 % *Lignes ADSL inférieures à 4 Mbps* : 13,6 %

ARTICULATION DES INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVEES

CCRANT : dernière en date du 28 juin 2013 *Consultation ARCEP* : s'achève le 27/10/2014

Conventions de déploiement sur le territoire : signée le [xx] entre [opérateur] et [collectivités] **en cours d'élaboration / objectif fin 2014**

Déploiements FttH d'initiative privée : 12 communes **Orange**, début en 2015 soit 32 % des foyers

Déploiements FttO d'initiative privée : [xx] communes ([Opérateur]), soit [xx]% des entreprises (**sans objet**)

OBJECTIFS DE COUVERTURE A LONG TERME (SDTAN)

Adoption du SDTAN : le 13 janvier 2012 (actualisé le 21 juin 2013) par le Département de l'Indre

Couverture : 70 % de la population en FttH à horizon 2020 (distinguer initiatives publique et privée)

- 38 % d'initiative publique,

- 32 % d'initiative privée.

PROJET PHASE FSN – PERIODE DE 6 ANS 2015 - 2020

Coûts du projet : (hors option – réseau de collecte)

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Calendrier
Collecte	-	13,8 M€	6,1 M€	-	2015-2020
FttH*	48.633	55,3 M€	18,4 M€	1.137 €	2016-2020
FttH racco.	30.222	11,8 M€	2,2 M€	390 €	2017- 2026
FttH bât. prio.	4.810	7,2 M€	2,1 M€	1.507 €	2016-2020
FttO	-	-	-	-	-
Inclusion numérique	2.077	0,8 M€	0,3 M€	400 €	2015-2020
Etudes	-	0,4 M€	0,1 M€	-	2015-2017
coût total : 89,3 M€ (dont 29,2 M€ FSN)					

* : hors raccordement, bâtiments prioritaires, ZATHD

Notes sur les déploiements :

Montée en débit : le déploiement de la troisième tranche de montée en débit sera réalisé à l'aide d'un marché de travaux déjà en place (utilisé pour les 2 premières tranches portant sur 52 PRM) et d'un marché avec Orange pour la mise en service des PRM. La maîtrise d'œuvre est assurée par le Syndicat Mixte « RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE 36 ».

FttH : au stade actuel, il est envisagé la réalisation des travaux sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte « RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE 36 » via un marché de travaux ou un marché de conception-réalisation. Ce marché porterait sur l'ensemble de l'opération FttH. Les déploiements pourraient avoir lieu de mi 2016 à fin 2020. Il pourra être envisagé plusieurs lots pour assurer la tenue du planning de déploiement. Les raccordements seraient laissés à la charge du fermier avec participation éventuelle du Syndicat Mixte « RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE 36 » (suivant négociations).

Porteur du projet (exerçant la compétence L1425-1) : Syndicat Mixte « Réseau d'Initiative Publique 36 »

Maître d'ouvrage (si différent) : Syndicat Mixte « RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE 36 »

Montage juridique :

Le Syndicat Mixte « RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE 36 » existe depuis 2009. Il regroupe aujourd'hui l'ensemble des communautés de communes de l'Indre et est compétent pour déployer et exploiter les réseaux de communications électroniques. Il assure aujourd'hui l'exploitation de 21 NRAZO et 52 PRM via ses personnels en régie et des marchés de services. Il assurera la maîtrise d'ouvrage des déploiements MED à venir (44 PRM) et du réseau FttH.

Concernant l'exploitation-commercialisation, plusieurs options restent à l'étude pour une exploitation-commercialisation à l'échelle bi-départementale :

- soit le lancement d'une procédure commune de délégation de service public par affermage par les deux Syndicats Mixtes du Loir-et-Cher et de l'Indre, si une évolution législative intervenait dans ce sens dans le cadre de la transposition de la partie législative des directives européennes sur la commande publique ;
- soit la fusion des deux Syndicats Mixtes, solution difficile à mettre en œuvre ;
- soit la mise en place d'une S.P.L. qui serait constituée des deux Syndicats Mixtes ;
- soit par délégation de compétence d'un Syndicat Mixte à l'autre si les évolutions réglementaires à venir le permettent.

Plan de financement :

	Communes et interco.	Départ.	Région	Etat (dont FSN)	Europe (dont FEDER)	Autres*
Montant	11,004 M€	16,505 M€	25,231 M€	29,211 M€	7,371 M€	-
%	12,32 %	18,48 %	28,24 %	32,70 %	8,26 %	-

* préciser

Calendrier des procédures (distinguer le cas échéant marchés de travaux et exploitation) :

- lancement de la procédure :

travaux → 3 ^{ème} trimestre 2015	exploitation → 2 ^{ème} trimestre 2015
---	--

- sélection du partenaire privé :

travaux → fin 2015	exploitation → 1 ^{er} trimestre 2016
--------------------	---

NOTES ET COMMENTAIRES (AUTRES)

- Existence d'un ou plusieurs RIP (collecte, WiFi...) : **sans objet**
- Discussions pour une exploitation pluri-départementale : **exploitation bi-départementale actée avec le Syndicat Mixte « LOIR-et-CHER Numérique ».**